

De l'« handicapé » au criminel :

Les trajectoires judiciaires des
adolescent.e.s ayant un
trouble du spectre de l'autisme



Audrey-Anne Plourde, M. Serv. soc. • 9 décembre 2022
Sous la direction d'Annie Lambert, Ph.D.

i. Introduction

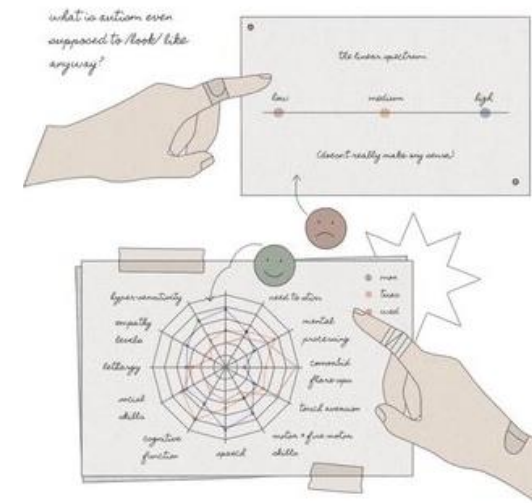
Introduction

Le trouble du spectre de l'autisme selon le DSM-V

A. Déficiences persistantes dans la communication et les interactions sociales dans plusieurs contextes

B. Comportements, intérêts ou activités à caractère restreints ou répétitifs

C. Apparition des symptômes durant la jeune enfance



(APA, 2013)

ii. Plan de la présentation

1. Problématique
2. Question de recherche
3. Méthodologie
4. Résultats
5. Discussion
6. Conclusion
7. Références
8. Commentaires et questions

1. Problématique

L'autisme et le système de justice pénale

- **Judiciarisation** (Larousse, s.d. ; Office québécois de la langue française, 2012)
 - Propension à utiliser l'intervention judiciaire
 - Recours à l'appareil judiciaire pour trancher dans des situations complexes
- Émergence d'une tension entre :
 - Supervision et encadrement
 - Autonomie et responsabilité (Corbin-Charland & Morin, 2015)
- Système de justice pénale : respect et contrôle de l'ordre social (Éducaloi, 2017)



L'autisme et le système de justice pénale

- La recension systémique de King et Murphy (2014)
 - 3% à 27% : proportion dans la population délinquante
 - 1% : pourcentage dans la population générale
- Les caractéristiques du TSA : une partie de l'explication
 - Poursuite d'intérêts restreints
 - Adhérence rigide aux règles & intolérance aux changements
 - Déficits dans la communication et les interactions sociales
 - Naïveté sociale

(Howlin, 2004 ; King & Murphy, 2014 ; National Autistic Society, 2017)

Problématique

Cadre légal

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)

- S'adresse aux personnes de 12 à 17 ans lors d'une infraction au Code criminel
- Vise la sécurité publique
- Procédure à la suite d'une intervention policière
- Pouvoir discrétionnaire des policiers à l'égard d'application de mesures extrajudiciaires
- Préséance lors de violence physique ou psychologique

Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)

- S'adresse aux personnes mineures
- Vise à protéger la sécurité et développement de l'enfant
- Procédure à la suite d'un signalement
- Article 38 f). **Troubles de comportement sérieux**
Lorsque l'enfant, de façon grave ou continue, se comporte de manière à porter atteinte à son intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autrui [...]

Problématique

Cadre légal

- Le passage vers la LPJ et/ou la LSJPA n'est pas toujours tranché.
- Les actions de l'adolescent sont interprétées par des cadres de références institutionnels ou disciplinaires. (Acosta et Pires, 1998)
- Ces diverses lectures agissent nécessairement sur le parcours judiciaire de ces derniers.

2. Question de recherche

Quelles sont les trajectoires judiciaires des adolescent.e.s autistes auteur.e.s de délits ?

Objectifs de recherche

- 1) Décrire les trajectoires judiciaires des adolescent.e.s TSA
- 2) Caractériser l'expérience des adolescent.e.s TSA en contact avec le système judiciaire ainsi que celle de leurs parents
- 3) Exposer les interactions entre les différents facteurs, particulièrement ceux de l'ordre de l'environnement, agissant sur la situation judiciaire de cette population

3. Méthodologie

Participant.e.s, collecte de données et analyse

- Recherche qualitative de type exploratoire (Anadón, 2006)
- 8 participant.e.s recruté.e.s :
 - 3 dyades adolescent-parent
 - 4 parents
 - 4 adolescents / jeunes adultes
- Entrevues individuelles semi-structurées
- Analyse par catégories conceptualisantes (Paillé et Mucchielli, 2016)
- Approuvé par le Comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie — CHUS

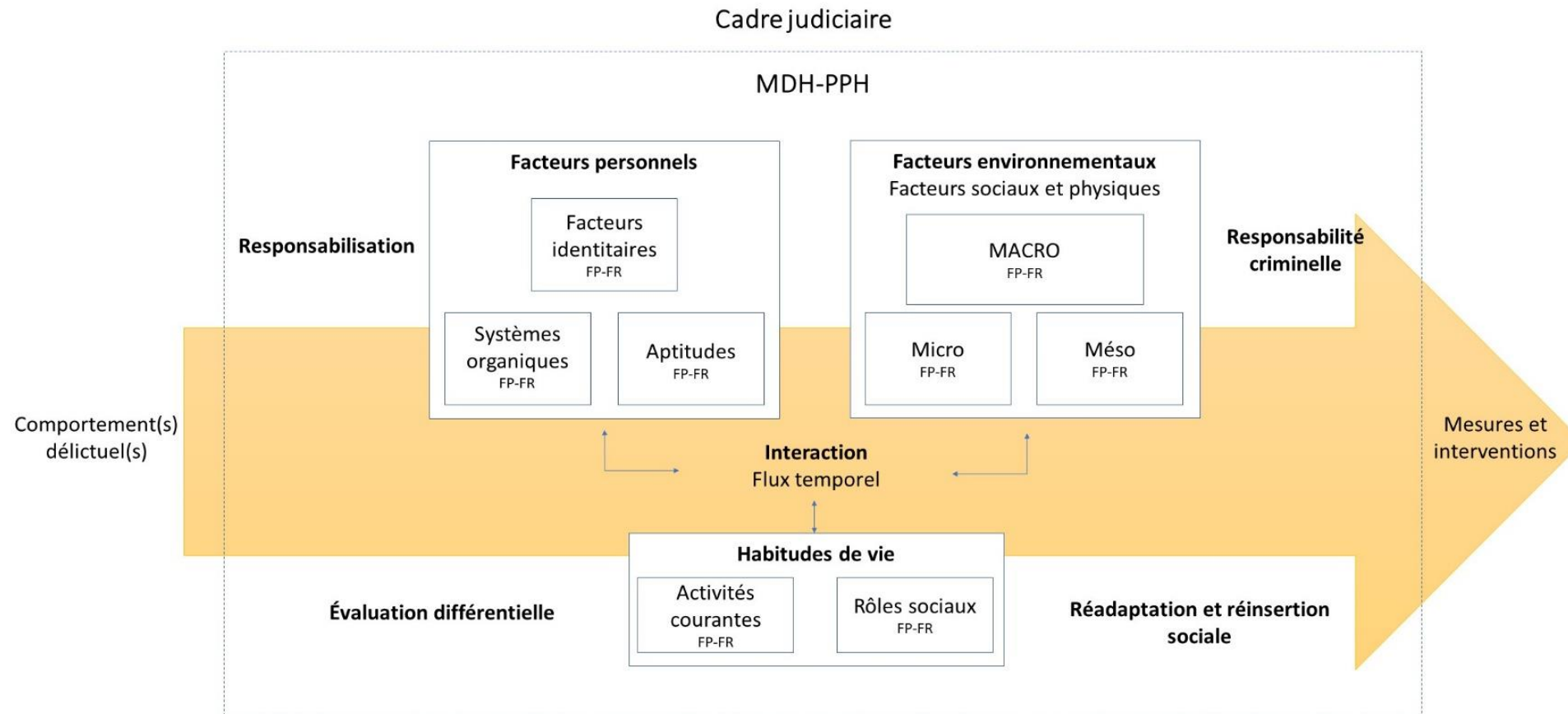
Cas	Parent	Adolescent.e / Jeune adulte
Gabriel	✓	
Mathieu	✓	✓
Samuel	✓	✓
Nicolas		✓
Cédric	✓	✓

Critères d'inclusion des participant.e.s

Adolescent.e et jeune adulte	Parent
<ol style="list-style-type: none">1) Avoir <u>entre 12 et 25 ans</u>2) Avoir un diagnostic de TSA, avec ou sans comorbidité3) Être en capacité de s'exprimer verbalement4) Être ou avoir été sous le couvert de la LSJPA ou de la LPJ en raison de comportements jugés délictueux5) Être volontaire à participer à l'étude6) Dans le cas des adolescent.e.s ayant moins de 14 ans, avoir l'autorisation parentale	<ol style="list-style-type: none">1) Avoir ou avoir eu la responsabilité parentale de l'adolescent.e autiste volontaire à l'étude2) Être le/la principal.e donneur.e de soins au moment où l'enfant a commis le délit précipitant son implication dans le système judiciaire3) Être le parent biologique, le parent d'accueil, le/la tuteur.rice ou le parent adoptif de l'adolescent.e

Adaptation du MDH-PPH au cadre judiciaire québécois

Trajectoire judiciaire



4. Résultats

Description des trajectoires

Cas	Âge lors de l'entrevue	Âge lors du 1er événement	Âge du diagnostic TSA	LSJPA et/ou LPJ
Gabriel	15	13	14	LSJPA et LPJ
Mathieu	19	17	11	LPJ
Samuel	17	15	5	LSJPA
Nicolas	21	14	N/A	LSJPA
Cédric	18	12	13	LSJPA

Description des trajectoires (suite)

PREMIER ÉPISODE :

Certains ont connu des démêlés très tôt (12-13 ans), tandis que cela est plus tardif pour d'autres (17 ans).

NOMBRE D'ÉPISODES :

Tous ont eu plusieurs contacts avec les policiers et le système judiciaire, mais pas toujours à titre de suspect ou d'accusé.

MESURES ET SANCTIONS :

Les adolescents TSA sont soumis à des mesures et sanctions similaires aux adolescents neurotypiques.



AVANT :

La plupart des jeunes n'avait pas ou avait peu de services via le réseau de la santé et des services sociaux.

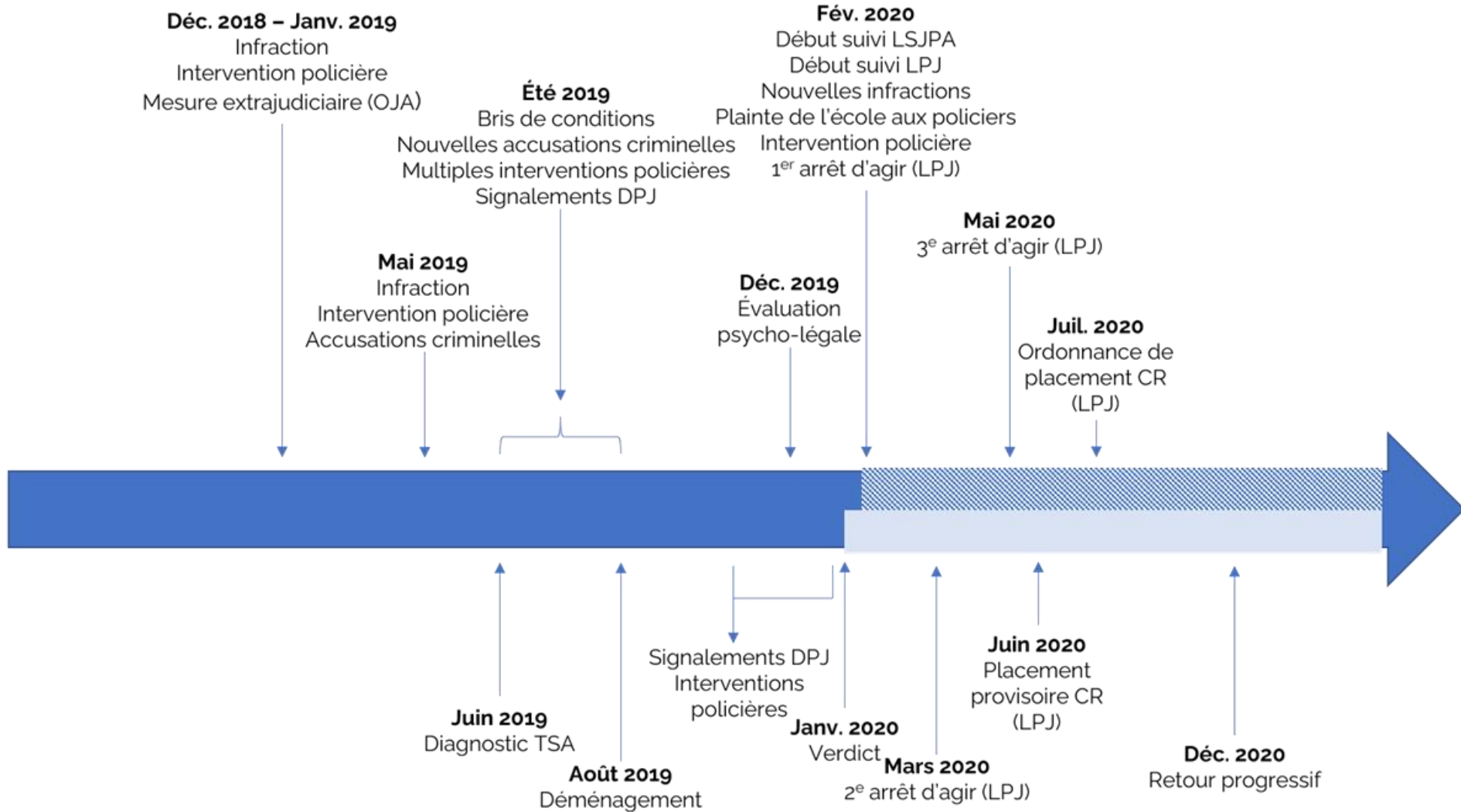
RESPONSABILITÉ :

Ils sont reconnus capables de juger de la nature de leurs actions et aptes à subir leur procès.

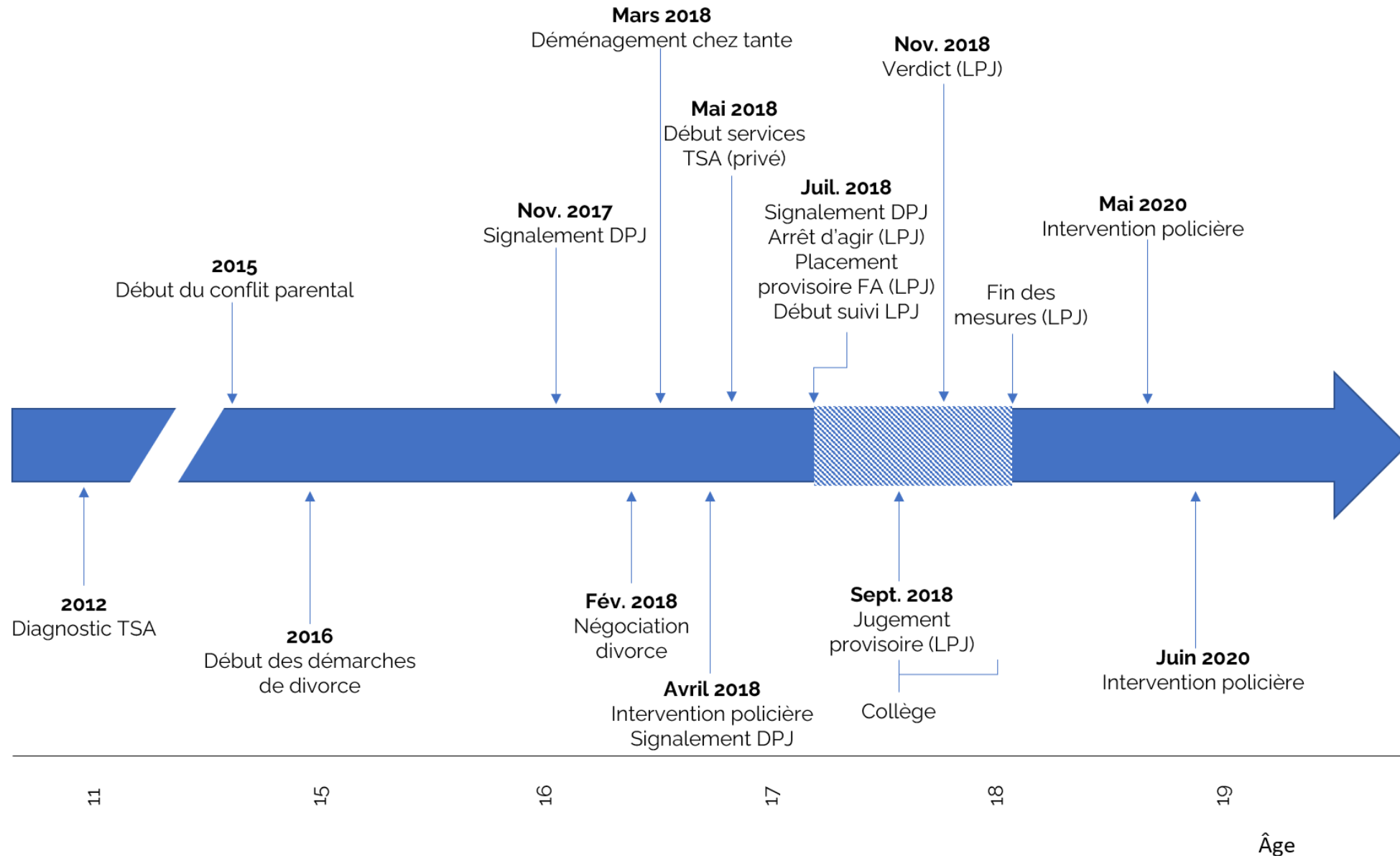
ACTES PROHIBÉS :

Les comportements sanctionnés sont divers (vol, méfait, extorsion, menace, etc.) et varient dans le temps selon chaque jeune.

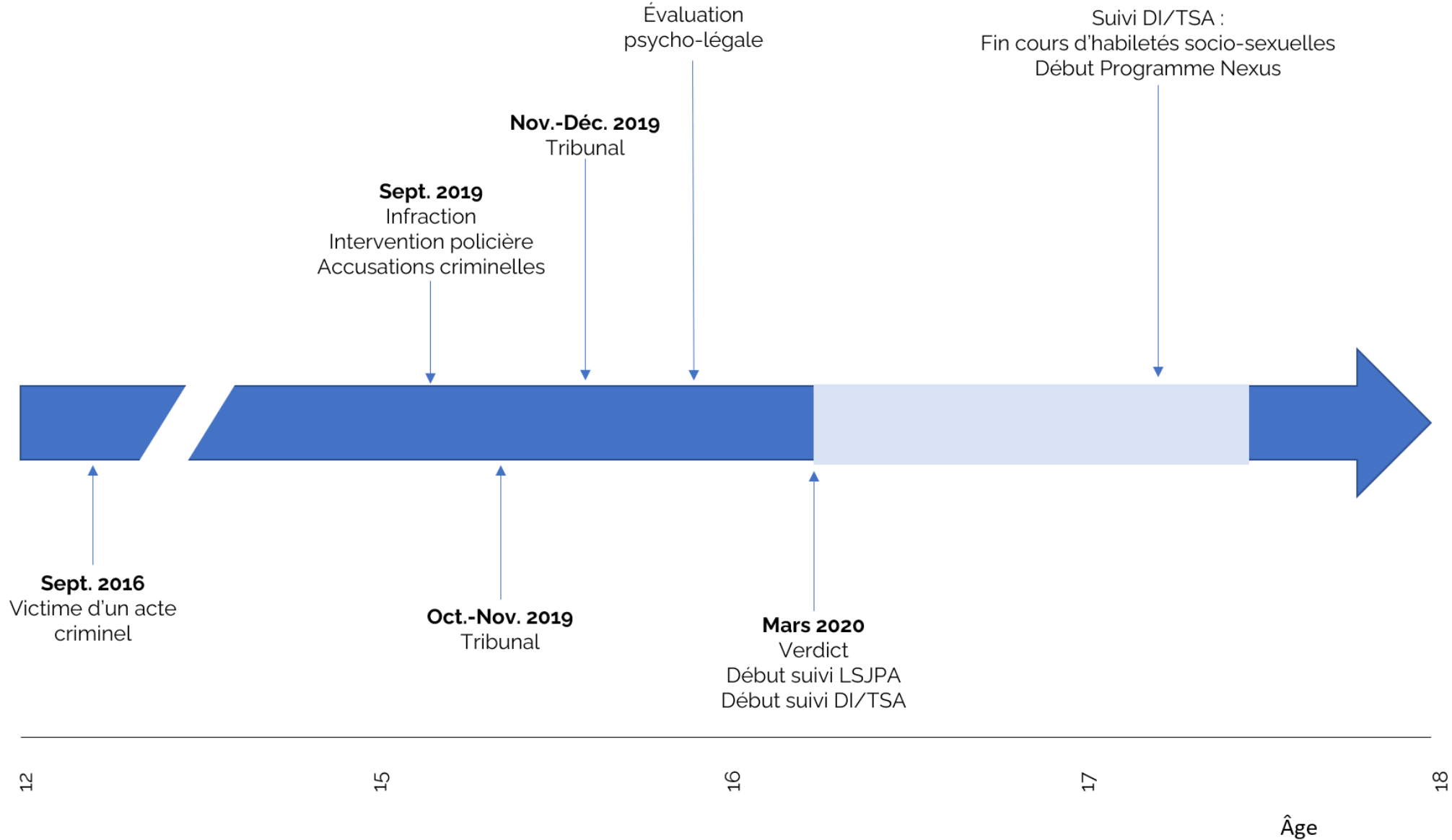
Trajectoire de Gabriel



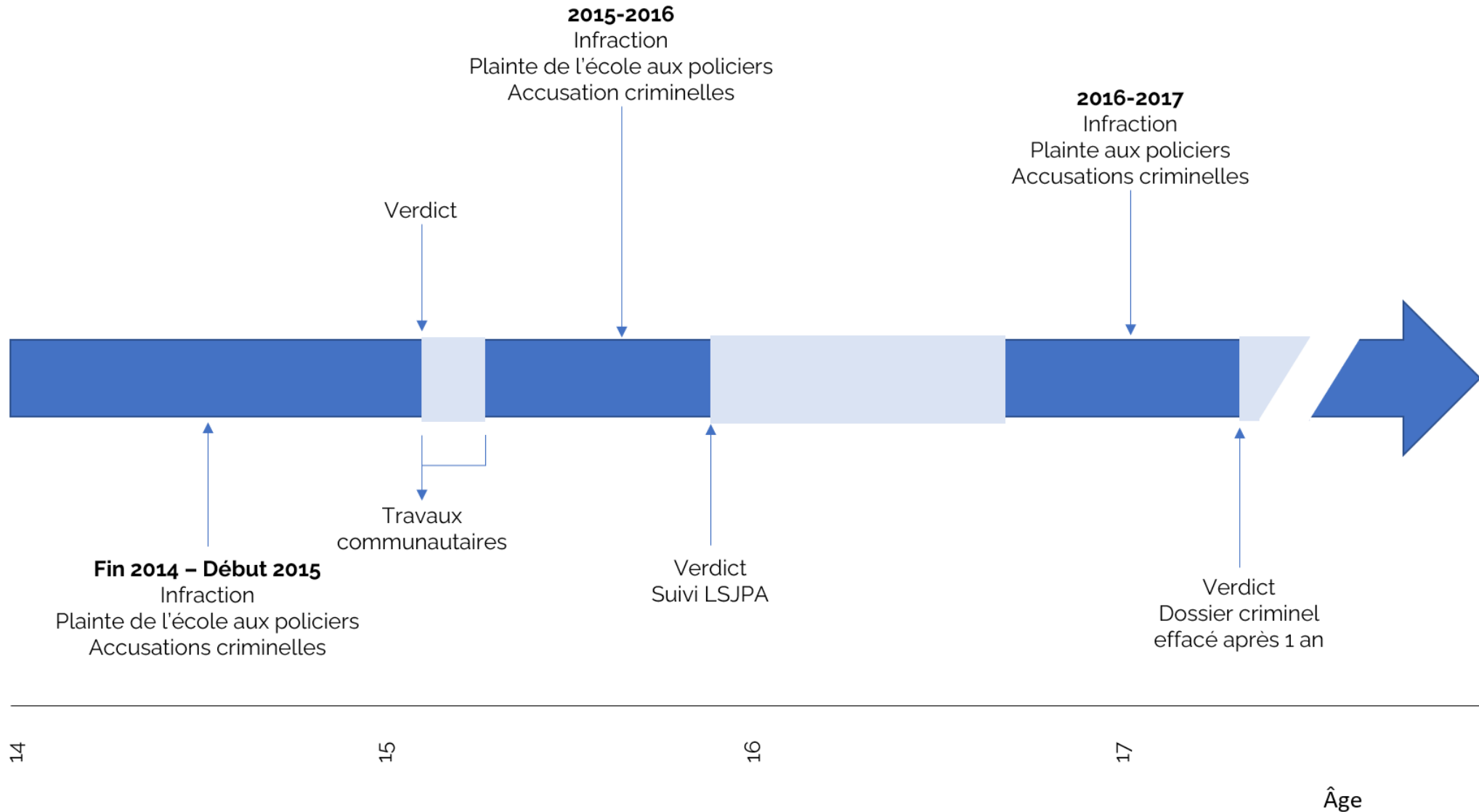
Trajectoire de Mathieu



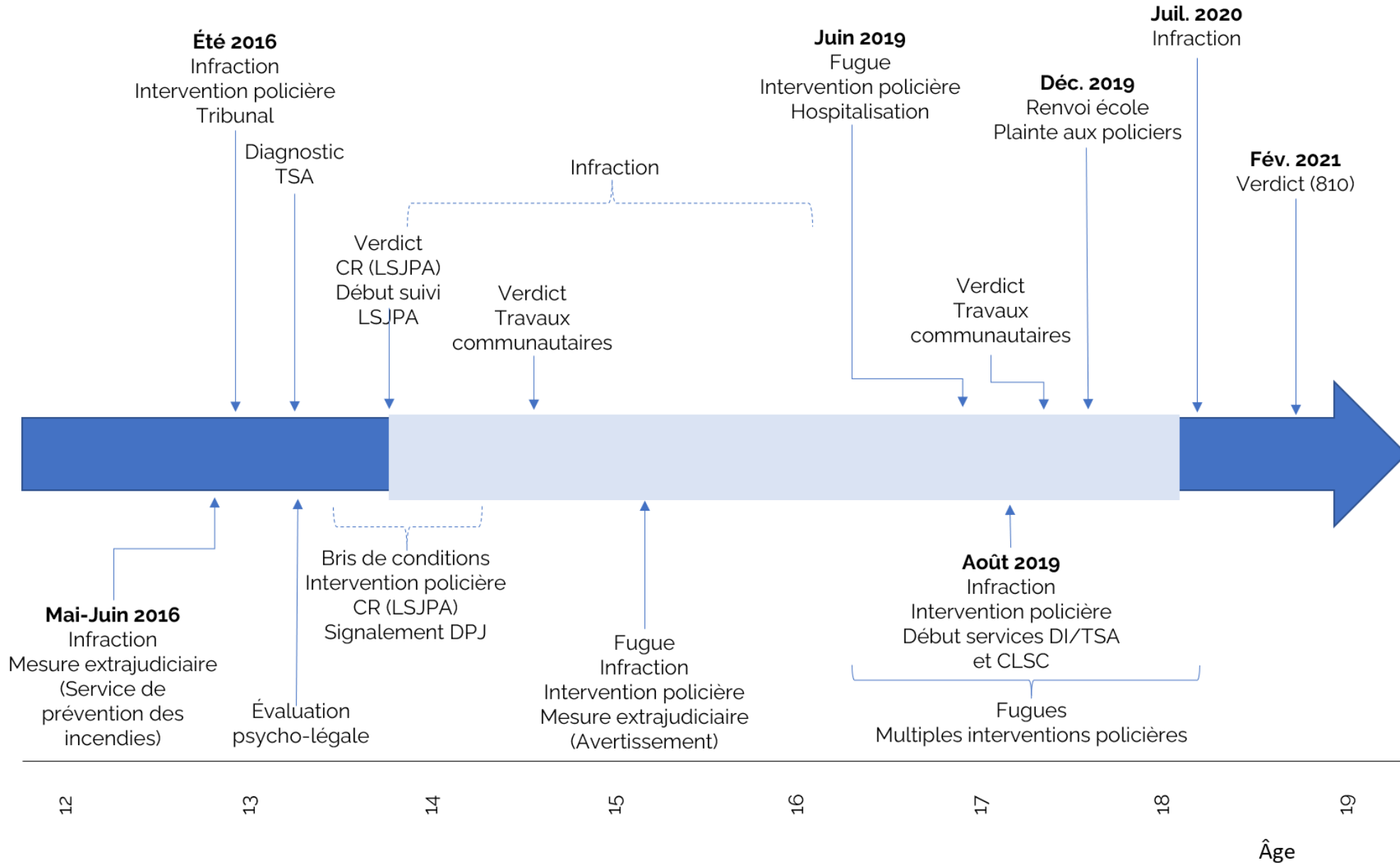
Trajectoire de Samuel



Trajectoire de Nicolas



Trajectoire de Cédric



Facteurs en interaction

- Plusieurs éléments rapportés par les participant.e.s sont reconnus dans les études portant sur la délinquance (Leblanc, 1994) :
 - Nature et gravité des actions
 - Attitude de l'adolescent.e
 - Âge de l'infraction
 - Influence des pairs
 - Consommation
 - Impulsivité
 - Ressources familiales

Résultats

Facteurs en interaction (suite)

- D'autres éléments sont toutefois soulevés :
 - Compréhension des événements
 - Transition primaire-secondaire
 - Accès aux services
 - Symptômes visibles du TSA
 - Lecture des professionnel.le.s



Expériences des adolescents et jeunes adultes TSA

- Des procédures qui génèrent de l'anxiété
- Environnement rarement adapté à leurs besoins
- Sentiment de ne pas avoir été écoutés durant le processus ou reconnus dans leurs particularités
- Parfois difficile de faire sens avec la situation vécue
- Lecture qui diverge souvent des autres acteurs impliqués (parents, juges, etc.)

Il y a avait à peu près une trentaine de personnes dans la salle [de tribunal] qui regardait ça. Je les connaissais pas. **Ça faisait juste rajouter plus de stress** que d'autres affaires. Puis, c'est ça, j'ai craqué [pendant l'audience]. **J'étais rendu sur le sol, en train de brailler en petite boule.** - Samuel

Expériences des parents

Je me sens, en tant que parent, pris à essayer d'éviter les erreurs [que mon enfant pourrait faire]. Je me sens comme si la responsabilité m'incombe à moi. Ça vient alourdir la tâche du parent, d'avoir un enfant différent. Carrément. - Renée

- Dépourvu.e à l'égard de l'intervention judiciaire
- Démuni.e et honteux.euse : le sentiment d'être laissé.e. à soi-même
- Une charge supplémentaire pour des parents déjà bien souvent épuisé.e.s
- Rôle de surveillance, alors que souhaitent pourtant valoriser l'autonomie
- Craintes liées à l'avenir de leur enfant

Les parents, ce qu'on a dû adapter, c'est la vigilance. Puis, ça a enlevé énormément de notre liberté. On en a plus. C'est **les yeux sur lui 24 heures sur 24**. C'est incroyablement épuisant. [...] Mais, en même temps, on veut qu'il vive des succès. Aussi petits qu'ils soient. - Luc

5. Discussion

Une méthode cas par cas

- Absence de cadres spécifiques
- Gestion aléatoire (Ouellet, 2017)
- Similarités avec les adolescent.e.s neurotypiques :
 - Trajectoires judiciaires (Lafortune et al., 2015)
 - Comportements externalisés (Hofvander et al., 2019)
 - Infractions commises (Hofvander et al., 2019 ; Yu et al., 2020)
 - Verdict et sanctions (Yu et al., 2020)
 - Risque de récidive (Yu et al., 2020)
- Des adolescent.e.s entre deux chaises

(imitant des intervenants) « Non, on le sait pas. Non, on le sait pas. » **Tout le monde est comme démuni face au volet juridique, puis au TSA.**

C'est parce que, Samuel, c'est pas le premier là. Je veux dire, à quelque part, il y a des précédents à ça. C'est pas la première fois que ça arrive. [Quand je questionne les intervenants, on me répond] : « Oui, mais, malheureusement, Samuel est pas le seul dans sa situation. Puis, grosso modo, c'est pas mal ça qui est arrivé à tous nos clients. » - Renée

Représentations sociales du TSA

- Des adolescent.e.s qui paraissent neurotypiques
- Adaptation des interventions
- Défis liés à l'autisme lors des procédures (Lerner et al. 2012 ; National Autistic Society, 2015)
 - Réciprocité sociale et émotionnelle
 - Normes sociales
 - Raisonnement moral
 - Généralisation des apprentissages
 - Expression des émotions
 - Sensibilité à la pression sociale



it has nothing to do
with how i look

Niveau d'encadrement

- Rejoint plusieurs facteurs abordés :
 - Transition primaire-secondaire
 - Âge du diagnostic
 - Fonctionnement de haut niveau
 - Capacité et disponibilité du parent
 - Accès à des services adaptés
 - Collaboration entre professionnel.le.s et services
- Absence de programmes adaptés :
 - Nexus
 - PAJ-SM
 - Portée limitée de la jurisprudence thérapeutique
- Au-delà de la sphère judiciaire : la participation sociale

6. Conclusion

Des pistes de réflexion pour la pratique

- Agir pour prévenir
 - Diagnostiquer rapidement
 - Prévoir les transitions
 - Développer des programmes de prévention
- Lors des démêlés judiciaires
 - Divulguer le diagnostic
 - Adapter les interventions judiciaires
 - Former les divers.e.s professionnel.le.s impliqué.e.s
 - Ouvrir le dialogue
- Au-delà de la sphère judiciaire
 - Miser sur le réseau social
 - Offrir des occasions de réussite



Sources pertinentes à consulter

Fédération québécoise de l'autisme. (2018). Judiciarisation pénale des personnes autistes : un phénomène en émergence ? *L'EXPRESS*, 11, 25-27.

Fédération québécoise de l'autisme. (2018). *Judiciarisation : Guide pour les autistes au pays des neurotypiques*. Fédération québécoise de l'autisme.

National Autistic Society. (2020). *Autism: a guide for police officers and staff*. https://s3.chorus-mk.thirdlight.com/file/1573224908/63296026948/width=-1/height=-1/format=-1/fit=scale/t=446220/e=never/k=420e7a4a/NAS_Police_Guide_2020_17092020.pdf

National Autistic Society. (2015). *Autism : a guide for criminal justice professionals*. <https://www.justice-ni.gov.uk/sites/default/files/publications/doj/autism-guide-may-2015.pdf>

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick. (2012). *Voyons voir : Un guide du système de justice pénale* (2e éd.). Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick.

7. Références

- Acosta, F., & Pires, A. (1998). Constructivisme versus réalisme. Quelques réflexions sur les notions de crime, déviance et situations problématiques. Dans Y. Cartuyvels, F. Digneffe, A.P. Pires et P. Robert (dir.), *Politique, police et justice au bord du futur. Mélanges pour et avec Lode Van Ostrive* (p. 21-44). Montréal : L'Harmattan.
- American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (5e éd.) (DSM-V). Washington, DC : APA.
- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26, 5-31.
- Association des services de réhabilitation sociale du Québec. (2014). *Réinsertion sociale — Dossier thématique*. Repéré à <https://asrsq.ca/assets/files/reinsertion-sociale.pdf>
- Baribeau, C. & Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38 (1), 23–45. doi : 10.7202/1016748ar
- Barry-Walsh, J. B., & Mullen, P. E. (2004). Forensic aspects of Asperger's syndrome. *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 15, 96–107.
- Bruneau, M., Laflamme, M., & Linteau, M. (1986). Évaluation d'un programme de responsabilisation de jeunes contrevenants. *Service social*, 35 (1-2), 105–125. doi : 10.7202/706297ar
- Bryant, A & Charmaz, K. (2007). *The SAGE Handbook of Grounded Theory*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Charmaz, K. (2014). *Constructing Gounded Theory* (2^e éd.). Thousand Oaks: Sage.
- Cheely, C.A., Carpenter, L.A., Letourneau, E.J., Nicholas, J.S., Charles, J., & King, L.B. (2012). The Prevalence of Youth with Autism Spectrum Disorders in the Criminal Justice System. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 42, 1856-1862.
- Corbin-Charland, O., & Morin, D. (2015). Autisme et situations d'intervention complexes à l'interface avec la justice : Typologie d'une gestion de risques en contexte intersectoriel. *Nouvelles pratiques sociales*, 27 (2), 145–159. doi:10.7202/1037684ar
- Crane, L., Maras, K.L., Hawken, T., Mulcahy, S., & Memon, A. (2016). Experiences of Autism Spectrum Disorder and Policing in England and Wales: Surveying Police and the Autism Community. *Journal of Autism and Developmental Disorder*, 46, 2028–2041. doi : 10.1007/s10803-016-2729-1
- Dickson, K., Emerson, E., & Hatton, C. (2005). Self-reported antisocial behaviour: Prevalence and risk factors amongst adolescents with and without intellectual disability. *Journal of Intellectual Disability Research*, 49, 820–826.
- Dubar, C. (1998). Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques. *Sociétés contemporaines*, 29, 73-85. doi : 10.3406/socco.1998.1842
- Dutoit, M., & Deutsch, C. (2006). L'advocacy, au service de la dignité de la personne : la citoyenneté des usagers en santé mentale. *Empan*, 4 (64), 97-104.
- Drapeau, M. (2004). Les critères de scientificité en recherche qualitative. *Pratiques psychologiques*, 10, 79-86.
- Éducaloi. (2017). *Guide pour les intervenants — Les adolescents et la justice pénale*. Repéré à https://www.educaloi.qc.ca/sites/all/files/Ressources_educatives/Intervenants/Guide_intervenants_web_LSJPA.pdf
- Fédération québécoise de l'autisme. (2018). Judiciarisation pénale des personnes autistes : un phénomène en émergence ? *L'EXPRESS*, 11, 25-27.
- Fougeyrollas, P. (2010). *La funambule, le fil et la toile : Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec, QC : Les Presses de l'Université Laval.

- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière Éducation.
- Fréchette, M., & Leblanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Chicoutimi, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Granja, B. (2008). Éléments de construction identitaire professionnelle des assistants de service social en formation. *TEF - Travail-Emploi-Formation*, 8, 21-38.
- Heeramun, R., Magnusson, C., Gumpert, C. H., Granath, S., Lundberg, M., Dalman, C., & Rai, D. Autism and Convictions for Violent Crimes: Population-Based Cohort Study in Sweden. *Journal of the American academy of child & adolescent psychiatry*, 56 (6), 491-497.
- Hofvander, B., Bering, S., Tärnhäll, A., Wallinius, M., & Billstedt, E. (2019). Few Differences in the Externalizing and Criminal History of Young Violent Offenders With and Without Autism Spectrum Disorders. *Frontiers in Psychiatry*, 10. doi: 10.3389/fpsy.2019.00911
- Jaeger, M. (2009). Du principe de responsabilité au processus de responsabilisation. *Vie sociale*, 3 (3), 71-81. doi.org/10.3917/vsoc.093.0071
- King, C. & Murphy, G. H. (2014). A Systematic Review of People with Autism Spectrum Disorder and the Criminal Justice System. *Journal of Autism and Developmental Disorder*, 44, 2717–2733. doi :10.1007/s10803-014-2046-5
- Larousse. (s.d.). *Judiciarisation*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/judiciarisation/45098>
- Larousse. (s.d.). *Trouble du comportement*. Repéré à https://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/trouble_du_comportement/12123
- Légis Québec. (2019). *P-34.1 — Loi sur la protection de la jeunesse*. Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-34.1>
- Lerner, M. D., Haque, O. S., Northrup, E. C., Lawer, L., & Bursztajn, H. J. (2012). Emerging Perspectives on Adolescents and Young Adults With High-Functioning Autism Spectrum Disorders, Violence, and Criminal Law. *The Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 40, 177–190.
- Luckerhoff, J. & Guillemette, F. (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Ministère de la Justice du Canada. (2019a). *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents - L.C. 2002, ch. 1*. Repéré à <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/Y-1.5.pdf>
- Ministère de la Justice du Canada. (2019b). *Code criminel — L.R.C. (1985), ch. C-46*. Repéré à <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/index.html>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2019). *L'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents – Manuel de référence* (Rapport n° 16-820-02). Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001008/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2017). *Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 — Des actions structurantes pour les personnes et leur famille* (Rapport n° 16-824-06W). Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001828/>.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse* (Rapport n° 10-838-04). Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-838-04.pdf>
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2017). *Philosophie d'intervention en matière de réinsertion sociale des personnes contrevenante*. Repéré à <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/index.php?id=420>
- National Autistic Society. (2017a). *Criminal justice*. Repéré à <https://www.autism.org.uk/professionals/others/criminal-justice.aspx>

- National Autistic Society. (2017b). *Autism: a guide for police officers and staff*. Repéré à <https://www.autism.org.uk/professionals/others/criminal-justice.aspx##further-information>
- National Autistic Society. (2015). *Autism : a guide for criminal justice professionals*. Repéré sur le site du Ministère de la Justice de l'Irlande du Nord : <https://www.justice-ni.gov.uk/sites/default/files/publications/doj/autism-guide-may-2015.pdf>
- Office québécois de la langue française. (2001). Judiciarisation. Repéré à http://www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8972204
- Organisation mondiale de la santé. (2011). *Rapport mondial sur le handicap* (Rapport n° HV 1553). Repéré à https://www.who.int/disabilities/world_report/2011/en/
- Ouellet, G. (2017). *L'individu dans les rouages de l'objectivation : Déficience intellectuelle, justice pénale et travail en réseau* (Thèse de doctorat). Université de Montréal, QC.
- Ouellet, G., Morin, D., Mercier, C., & Crocker, A. (2012). Nouvelle normativité sociale et déficience intellectuelle : l'impasse pénale. *Lien social et Politiques*, 67, 139–158. doi : 10.7202/1013021ar
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147–181. doi : 10.7202/1002253ar
- Paillé, P. (1991). *Procédures systématiques pour l'élaboration d'un guide d'entrevue semi-directive : un modèle et une illustration*. Communication présentée à l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences — ACFAS, Sherbrooke, Canada.
- Paterson, P. (2007). How well do young offenders with Asperger's syndrome cope in custody? Two prison case studies. *British Journal of Learning Disabilities*, 36, 54–58.
- Phua, V. (2004). Convenience Sample. Dans M. S. Lewis-Beck, A. Bryman, & T. F. Liao (Éds), *The SAGE Encyclopedia of Social Science Research Methods* (pp.197-198). Thousand Oaks : SAGE Publications, Inc. <http://doi.org/10.4135/9781412950589.n176>
- Pires, A. P. (1995). La criminologie d'hier à aujourd'hui. Dans Debuys, C., Digneffe, F., Labadie, J.-M., & Pires, A.P (Éds), *Histoire des savoirs sur le crime et la peine. Tome 1. Des savoirs diffus à la notion de criminel-né* (p. 13-67). Ottawa, CA: Les Presses de l'Université de Montréal, Les Presses de l'Université d'Ottawa, De Boeck Université.
- Pringle, A. (2014). Droit criminel. Dans A. Wilson-Smith (éd.), *L'Encyclopédie canadienne*. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/droit-criminel>
- Rava, J., Shattuck, P., Rast, J., & Roux, A. (2017). The Prevalence and Correlates of Involvement in the Criminal Justice System Among Youth on the Autism Spectrum. *Journal of Autism and Developmental Disorder*, 47, 340-346.
- Réseau international sur le processus de production du handicap. (2019). *Le Modèle de développement humain — Processus de production du handicap*. Repéré à <https://ripph.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>
- Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick. (2012). *Voyons voir : Un guide du système de justice pénale* (2^e éd.). Fredericton, N.-B. : Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick.
- Tint, A., Palucka, A. M., Bradley, E., Weiss, J. A., & Lunksy, Y. (2017). Correlates of Police Involvement Among Adolescents and Adults with Autism Spectrum Disorder. *Journal of Autism and Developmental Disorder*, 47, 2639-2647.
- Yu, Y., Bradley, C.C., Boan, A.D., Charles, J.M., & Carpenter, L.A. (2021). Young Adults with Autism Spectrum Disorder and the Criminal Justice System. *Journal of Autism and Developmental Disorders*. <https://doi.org/10.1007/s10803-020-04805-9>

8. Questions et commentaires



Les illustrations présentées aujourd'hui sont l'œuvre de **Megan Rhiannon**, artiste et illustratrice autiste basée à Londres